

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 336

Artikel: Contre-information
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Contre-information

Dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, à l'image des Etats-Unis, s'est multipliée ces dix dernières années la presse de la nouvelle gauche, de l'extrême-gauche. En France, par exemple, sont apparus ces derniers jours deux nouveaux quotidiens (une troisième feuille est attendue d'ici peu) soit « L'Humanité rouge », quotidien des communistes marxistes-léninistes de France (le directeur politique : « L'information écrite revêt aujourd'hui une importance que nous qualifions pour notre part de stratégique ») et « Le Quotidien du Peuple », « journal communiste révolutionnaire pour la construction du Parti de type nouveau », une publication qui est, sur le plan typographique, la réplique fidèle de « Libération ».

A l'évidence, cette presse ne pouvait se contenter des sources d'information officielles, ne faisant que répercuter communiqués des autorités en place et conférences de presse des organisations politiques, sociales et économiques agréées. C'est ainsi, devant la nécessité absolue d'une diversification des informations, que sont notamment nés, aux Etats-Unis « Liberation News Service », en France l'agence de presse « Libération » (aujourd'hui intégrée dans le quotidien « Libération ») et enfin, en Allemagne fédérale, l'« Informations-Dienst zur Verbreitung unterbliebener Nachrichten » (ID : Service d'information pour la diffusion des nouvelles laissées de côté).

Au long d'une des notes de son supplément politique et culturel hebdomadaire, la « National Zeitung » présente cette organisation de contre-information d'outre-Rhin, née en automne 1973, sur le modèle de son homologue français, et qui se présente comme la première pierre d'un futur service de presse socialiste (rédigé, semaine après semaine par une vingtaine de personnes, toutes bénévoles à deux exceptions près).

« Donner des informations, sur le plan national et international, sur les nouvelles formes de lutte des travailleurs (occupations de fabriques, listes d'opposition lors de l'élection des conseils), sur l'état de la répression, sur les dégradations de l'environnement, sur le combat mené pour un habitat plus humain, sur la démocratisation dans l'armée, sur les prisons, les centres de jeunes, les écoles et les universités, sur les mouvements de femmes, sur les événements importants de l'actualité européenne et mondiale », tel est le programme de l'ID qui multicopie le matériel recueilli sur ces multiples sujets à 2500 exemplaires, non pas sous la forme d'articles à publier tels quels, mais de documents que retravailleront les

abonnés (« les informations provenant du peuple seront ainsi mises à la disposition du peuple à nouveau, mais sur la plus large échelle possible »). — Dans le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger », deux articles importants à noter : « Le train des Italiens » de 1898 (« Une situation révolutionnaire en Italie. Les travailleurs italiens de Suisse veulent venir en aide à leurs frères. De quelle façon réagissent les autorités helvétiques ? En 1898, semblable situation était advenue ; l'analyse du comportement des Suisses d'alors ») ; problèmes du divorce : les spécialistes juridiques du TA décortiquent la situation de la femme, exemples à l'appui, dans les conflits de séparation (modèles de lettres, budgets, etc.).

Des emplois qui coûtent chers

Faut-il le répéter ? La lente agonie du sanglant dictateur espagnol aura au moins démontré l'inutilité flagrante, l'inadéquation évidente, de la réglementation actuellement en vigueur dans notre pays au chapitre de l'exportation d'armes.

On objecte à Berne que le système introduit à l'époque pour calmer l'importante minorité du peuple suisse qui avait accepté l'initiative pour l'interdiction des exportations a au moins eu le mérite de conserver un maximum de postes de travail dans l'industrie d'armement. En réalité, des lois plus strictes, et surtout appliquées avec plus de rigueur, auraient depuis longtemps imposé la reconversion des fabricants d'armes dans la production civile...

On objecte également qu'une réglementation véritablement efficace n'est aujourd'hui plus possible, puisque les Bührlé et compagnie traitent avec leurs clients les plus douteux à partir de filiales judicieusement établies chez des voisins plus tolérants. Certes, cette « reconversion » internationale des marchands de canons helvétiques est un fait acquis ; mais est-ce une raison pour tolérer à

l'infini cette succession de « bavures » déshonorantes, qu'elles soient espagnoles ou iraniennes ? On objecte enfin que c'est s'acharner sur des détails que de mettre l'accent sur le commerce des armes helvétiques qui ne représenterait en définitive que des montants négligeables. En réalité, les montants en question ne cessent de s'enfler ; d'après les chiffres officiels, nous en sommes, pour la première moitié de l'année en cours, à 189,5 millions, soit 85 millions de plus que pour la période équivalente en 1974 (voir aussi DP 331 : Encore des armes pour Franco). Veut-on le détail pour l'Espagne qui est, rappelons-le, notre troisième client :

Janvier :	1 kg	Fr. 505.—
Février :	68 851 kg	Fr. 15 931 024.—
Mars :	6 kg	Fr. 1 680.—
Avril :	13 600 kg	Fr. 1 780 000.—
Mai :	103 668 kg	Fr. 7 885 791.—
Juin :	119 410 kg	Fr. 23 988 061.—
Juillet :	82 047 kg	Fr. 10 499 701.—
Août :	126 kg	Fr. 43 767.—

Soit un total pour les huit premiers mois de près de 49 millions de francs (pour 25,6 millions par exemple en 1973...).

Non à l'exportation d'armes, sans exceptions.